



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 14/2025/CU-TOA/PRMP

1. Le **COMMUNE URBAINE DE TOAMASINA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Location de matériel de transport au profit de la Commune Urbaine de Toamasina** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **HOTEL DE VILLE, BATIMENT MAIRIE-AVENUE DE L INDEPENDANCE, DEUXIEME ETAGE, PORTE 210**

Rue : **AVENUE DE L INDEPENDANCE**

Etage / Numero de Bureau : **DEUXIEME ETAGE, PORTE 210**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré HOTEL DE VILLE, BATIMENT MAIRIE-AVENUE DE L INDEPENDANCE, DEUXIEME ETAGE, PORTE 210 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **HOTEL DE VILLE, BATIMENT MAIRIE-AVENUE DE L INDEPENDANCE, DEUXIEME ETAGE, PORTE 210** au plus tard le **03/10/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 17/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics